

MINISTERE DE LA SANTE

CABINET

BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice

Arrêté N° 2021-²⁹⁴ /MS/CAB portant nomination de
directeurs au Centre national de transfusion sanguine

LE MINISTRE DE LA SANTE

- Vu la constitution ; ✓
- Vu le décret n° 2021-0001/PRES du 05 janvier 2021 portant nomination du Premier Ministre ; ✓
- Vu le décret n° 2021-0628/PRES/PM du 30 juin 2021 portant remaniement du Gouvernement ; ✓
- Vu le décret n° 2021-0023/PRES/PM/SGG-CM du 01 février 2021 portant attributions des membres du Gouvernement ; ✓
- Vu le décret n° 2018-0093/PRES/PM du 15 février 2018 portant organisation du Ministère de la Santé ; ✓
- Vu le décret n° 2014-615/PRES/PM/MEF/MS du 24 juillet 2014 portant statut général des établissements publics de santé ; ✓
- Vu le décret n° 2006-448/PRES/PM/MS/MFB du 14 septembre 2006 portant création nominale des Etablissements publics de santé ; ✓
- Vu le décret n° 2000-449/PRES/PM/MS du 26 septembre 2000 portant création du Centre national de transfusion sanguine ; ✓
- Vu le décret n° 2015-1267/PRES-TRANS/PM/MS/MEF du 9 novembre 2015 portant statuts particuliers du Centre national de transfusion sanguine ; ✓
- Vu le décret n° 2021-0699/PRES/PM/MS/MINEFID du 07 juillet 2021 portant nomination d'administrateurs au Conseil d'Administration du Centre National de Transfusion Sanguine ; ✓
- Vu le décret n° 2021-00735/PRES/PM/MS/MINEFID du 12 juillet 2021 portant renouvellement de mandat d'administrateurs au Conseil d'Administration du Centre National de Transfusion Sanguine ; ✓
- Vu le décret n° 2017-0663/PRES/PM/MS/MINEFID du 21 juillet 2017 portant nomination de la présidente du Conseil d'Administration du Centre National de Transfusion Sanguine ; ✓
- Vu le décret n° 2018-0757/PRES/PM/MS du 17 août 2018 portant nomination de Directeur général du Centre national de transfusion sanguine ; ✓
- Vu la délibération n° 2021-018/MS/SG/CNTS/CA du 20 août 2021 portant renouvellement du contrat de travail de la Directrice générale pour la période du 9 août 2021 au 8 août 2024 ; ✓
- Vu l'arrêté n° 2017-439/MS/CAB du 17 juillet 2017 portant organisation, attributions et fonctionnement du Centre national de transfusion sanguine. ✓

**Sur proposition de la Directrice générale du Centre national
de transfusion sanguine ;**



ARRETE

Article 1 : Monsieur YE Kibagnihi, matricule 235 900 R, administrateur des services financiers de catégorie A1, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon est nommé Directeur des marchés publics ; ✓

Article 2 : Monsieur COULIBALY Sinaré, matricule 119 731 P, médecin spécialiste en médecine transfusionnelle de catégorie PA, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon est nommé Directeur du Centre régional de transfusion sanguine de Ouagadougou ; ✓

Article 3 : Monsieur DJERMA Corneille Ydris, matricule 278 476 M, médecin généraliste de catégorie PC, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon est nommé Directeur du Dépôt préleveur distributeur de produits sanguins de Gaoua ; ✓

Article 4 : Le Secrétaire général du Ministère de la santé et la Directrice générale du Centre national de transfusion sanguine sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté. ✓

Article 5 : Le présent arrêté qui prend effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera. ✓

Fait à Ouagadougou, le

12 NOV 2021



Pr Charlemagne Marie Ragnag-Néwende OUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

Ampliatiions :

- CAB
- SG
- DG/CNTS
- Intéressé
- Chrono
- JO